



DYNAMIQUES DE PEUPEMENT : DÉMOGRAPHIE



Les données clés sont réalisées par la coopération des agences d'urbanisme dans le cadre du dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine au titre du contrat de plan inter-régional État-Régions Vallée de la Seine. Le périmètre d'observation correspond au périmètre défini par le décret n°2013-336 du 22 avril 2013. Il comprend les départements suivants : Manche, Calvados, Seine-Maritime, Eure, Val d'Oise, Yvelines, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis.

La population de la Vallée de la Seine est principalement située au cœur de l'agglomération francilienne, dans les grandes villes normandes (Caen, Rouen, Le Havre, Cherbourg, Evreux) et sur le littoral. Avec un taux de croissance de + 0,37 % par an entre 1975 et 2014 contre + 0,51 % au niveau national, c'est un territoire démographiquement moins dynamique que le reste de la France métropolitaine. La partie normande a été plus dynamique entre 1975 et 1990 que la partie francilienne. C'est l'inverse au cours de la période récente. En Île-de-France, la croissance est plus forte dans les départements centraux depuis 1990. En Normandie, la croissance s'est ralentie dans tous les départements depuis 1990.

LA POPULATION DE LA VALLÉE DE LA SEINE



11 millions
d'habitants en 2014

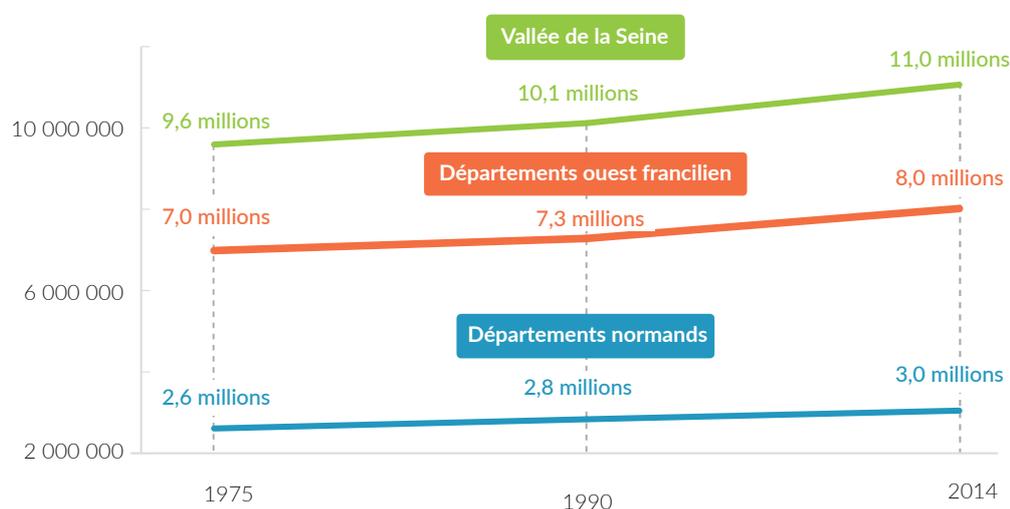


de la population
française

dont **27,5 %** dans les départements **normands**

et **72,5 %** dans les départements de **l'ouest francilien**

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LA VALLÉE DE LA SEINE





1,2 en Vallée de Seine
1,0 en France métropolitaine



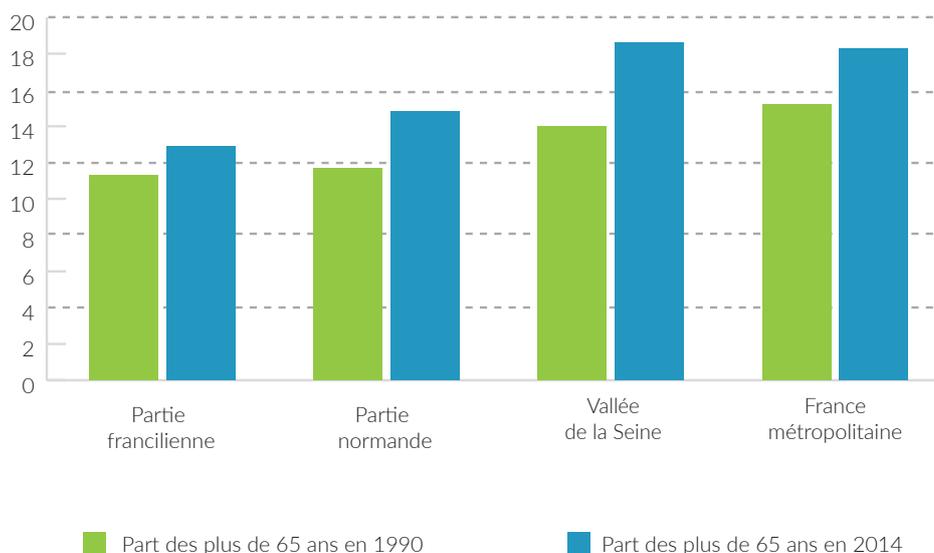
15,2 % en Vallée de Seine
18,3 % en France métropolitaine

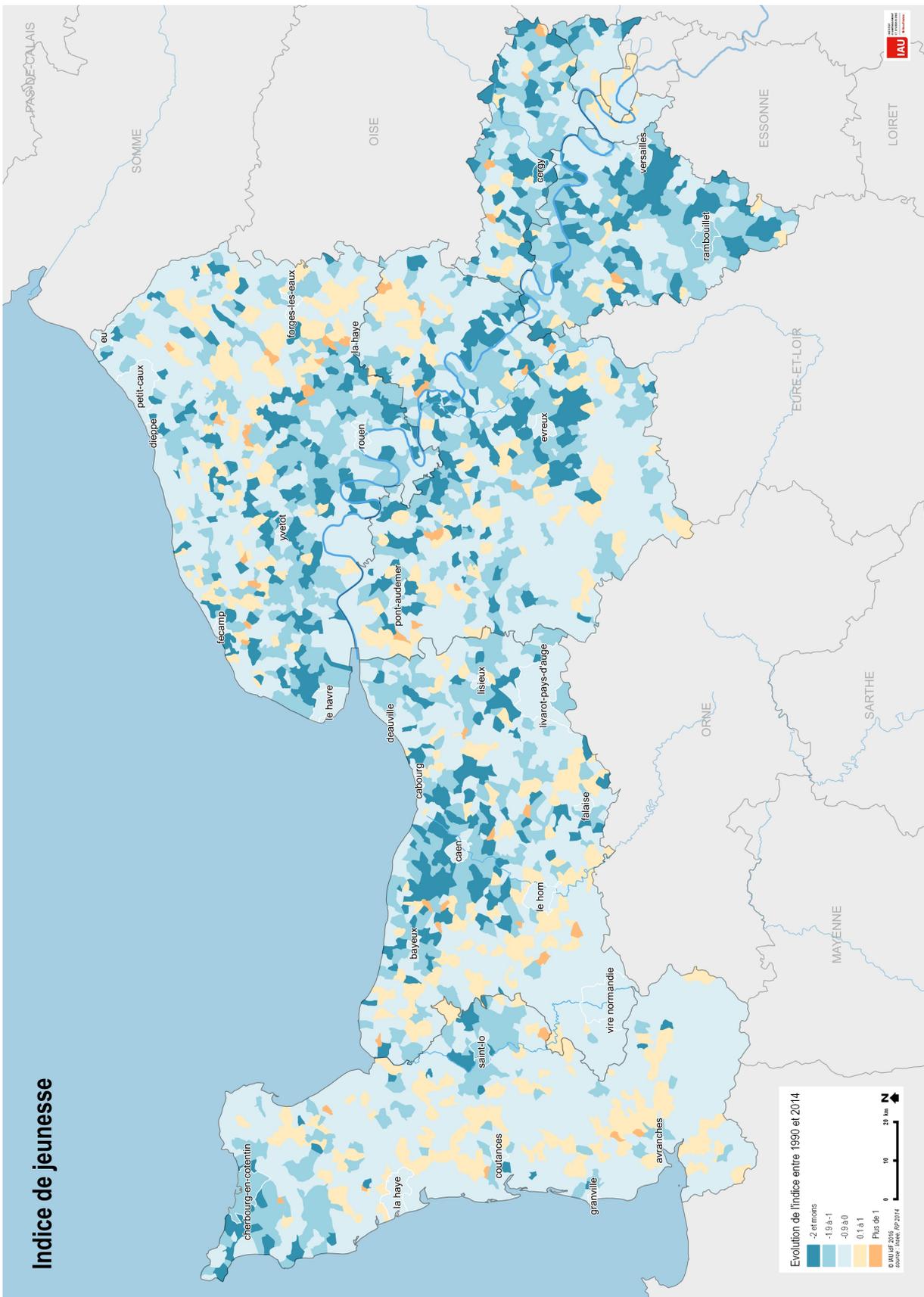
La Vallée de la Seine est un territoire plutôt jeune. La part des 65 ans et plus est plus faible dans la Vallée de la Seine (15,2 %) qu'en France métropolitaine (18,3 %). L'indice de jeunesse (part des moins de 20 ans / part des 60 ans et plus) est par conséquent plus élevé : 1,2 en 2014 dans la Vallée de la Seine, contre 1,0 en France métropolitaine, sachant qu'un indice supérieur à 1 signifie qu'il y a sur le territoire plus d'habitants de moins de 20 ans que d'habitants de 60 ans et plus.

Ces indicateurs globaux masquent toutefois de forts écarts entre territoires. Les départements normands sont particulièrement concernés par le vieillissement de la population. La part des 65 ans et plus a augmenté de 5,7 points entre 1990 et 2014, contre 2,7 points dans les départements franciliens et 3,6 points en France métropolitaine. Dans la Manche, plus d'un habitant sur cinq a plus de 65 ans. A contrario, en Île-de-France, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise se caractérisent par des indices de jeunesse élevés et des proportions de 65 ans et plus faibles.

D'une manière générale, le vieillissement est plus marqué dans les territoires ruraux et dans les espaces où la périurbanisation est relativement ancienne. Le littoral représente également un secteur où les personnes plus âgées sont fortement représentées, en particulier dans le Calvados et dans la Manche où le bord de mer est très prisé par les retraités.

ÉVOLUTION DES PLUS DE 65 ANS ENTRE 1990 ET 2014





L'indice de jeunesse correspond au rapport entre le nombre d'habitants de moins de 20 ans et le nombre d'habitants de 60 ans et plus. L'évolution négative de l'indice de jeunesse entre deux dates correspond au vieillissement de la population résidente. Plus l'indicateur se dégrade, plus le vieillissement du territoire est marqué.

Sources

Insee, Recensement de la population de 1975, 1990, 2009 et 2014



@VdSeine



www.vdseine.fr

Éditeur : AURH (MM-LA-AGa) - NA.6179 - Juillet 2017 / Réalisation AURH (CCI) / Contenu : IAU

Réalisé par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine :

Avec le soutien de :

